

SÉANCE ordinaire

Le 13 avril 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 13 avril 2015, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais, et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoît Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

150413.071 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant les points suivants :

- Recommandation de paiement – Aristide Brousseau et Fils Ltée – Enrochement émissaire de la Rivière Grand Pabos Nord
- Accessibilité Hôtel de Ville – MADA – demande d'aide financière;

ORDRE DU JOUR

1. PRIÈRE - OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Agent(e) d'information touristique - Embauche;
 - 4.3 Coordonnateur municipal – Permanence ;
 - 4.4 Service de sécurité incendie – Liste des pompiers et officiers ;
 - 4.5 Renouvellement de l'adhésion – Fédération des Villages-relais du Québec ;
 - 4.6 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2015 ;
 - 4.7 Signataires - Contrat de service relatif à l'entretien de la plage municipale de Pabos ;
 - 4.8 Demande d'aide financière – 15^e édition du projet coopérative Jeunesse de Services (CJS) ;
 - 4.9 Ville de Chandler - Acquisition de terrain - Fabrique de la paroisse Ste-Adélaïde de Pabos ;
 - 4.10 Signataire – Établissement des droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication – Hydro Québec Distribution;
 - 4.11 Vente de terrain - Parc industriel – Usine d'asphalte Leblanc Inc. ;
 - 4.12 Vente de terrain – Parc industriel – Monsieur Michel Bokwala et madame Nathalie Bukassa ;
5.
 - 5.1 Finances
 - 5.2 Développement sportif, culturel et récréotourisme
 - 5.3 Travaux publics

- 5.4 Incendie
- 5.5 Urbanisme et de l'environnement
- 5.6 Administratif
- 6. PROPOS DU MAIRE
- 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 7.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140413.072 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ARISTIDE BROUSSEAU ET FILS LTÉE – ENROCHEMENT DE L'ÉMISSAIRE DE LA RIVIÈRE GRAND PABOS NORD

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette, et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 41460 de la compagnie Aristide Brousseau et fils Ltée au coût de 18 713.62 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux d'enrochement de l'émissaire de la rivière Grand Pabos Nord, et ce sous la recommandation de la firme TETRA TECH QI Inc. Il est également résolu que cette facture soit payée à même la réserve de l'assainissement des eaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.073 ACCESSIBILITÉ DE L'HÔTEL DE VILLE – MADA – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité Amie Des Aînés (PIQM-MADA) permet de soutenir financièrement les municipalités reconnues Municipalité Ami Des Aînés (MADA) dans la réalisation de projets d'infrastructures et d'aménagements répondants aux besoins des aînés;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler souhaite réaliser des travaux afin d'améliorer l'accessibilité de l'Hôtel de Ville pour les aînés et les personnes à mobilité restreinte;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler souhaite bénéficier de ce programme pour permettre la réalisation des travaux prévus;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que le Conseil approuve et autorise le projet proposé et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continus du projet. Il est également résolu d'autoriser le directeur général et greffier, monsieur Roch Giroux, à signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Ville de Chandler et à s'adjoindre les services techniques requis pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.074 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 mars 2015 et de la séance extraordinaire du 23 mars 2015, en apportant la modification suivante à la résolution numéro **150309.055**:

Le nom de l'organisme est « Les habitations des Aînés de Chandler » au lieu de « Coopérative d'habitations des aînés ».

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

150413.075 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea, et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2014 représentant pour le journal des achats un montant de 18 137.66 \$ et pour le mois de mars 2015 représentant pour le journal des achats un montant de 291 138.10 \$ et de 77 854.61 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.076 AGENT(E) D'INFORMATION TOURISTIQUE - EMBAUCHE

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de madame Marcelle Gauthier, agente d'information touristique;

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler veut assurer un excellent service à la clientèle touristique;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser monsieur Glenn Clément, directeur au développement sportif, culturel et récréotouristique, d'accomplir les démarches requises et nécessaires pour l'embauche d'un(e) agent(e) d'information touristique, le tout en conformité avec la politique d'embauche de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.077 COORDONNATEUR MUNICIPAL – PERMANENCE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 140826.232 autorisant l'embauche de monsieur Benoit Moreau à titre de coordonnateur municipal;

CONSIDÉRANT que l'évaluation écrite de rendement prévue à la fin de la période de probation de monsieur Benoit Moreau est positive;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et

unanimement résolu d'accorder un poste permanent à monsieur Benoit Moreau à titre de coordonnateur municipal et d'autoriser monsieur Rock Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.078 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – LISTE DES POMPIERS ET OFFICIERS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat , appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley , et unanimement résolu d'approuver la liste des pompiers et des officiers, tel que sur la liste ci-dessous, soit :

<u>Pompiers</u>		<u>Officiers</u>
Daniel, Lantin	Patrice, David	Marc, Lévesque
Pierre, Whittom	Jean-Rock, Albert	Rodrigue, Huard
Don, Huard	Alberto, Sweeney	Glenn, Moreau
Marcel, Lévesque	Fabrice, Thibodeau	Mario, Brisson
Marc-André, David	Sylvain, Traverse	Lucien, Cyr
Christian, Lagacé	Jean-Guy,	Benoit, Duguay
Bertrand, Joncas	Montmagny	Eric, Huard
Denis, Lefebvre	Dino, Sweeney	Bruno, Vibert
Stephane, Pison	Steve, Lambert	
Philippe, Pelletier	Daniel, Lantin	
Veilleux	Marc, Castilloux	
Francois, Descent		
Carl, Marois		
Zian, Bernatchez		
Martin, Huard		
Charles, Methot		
Jean-Marc, Lagacé		

<u>Support à l'intervention</u>	<u>Recrues</u>
Marcel H, Cyr	Patrice, Fullum
Donat, Horth	Charles-Dimitri, Hunt
Jean-Eudes, Leblanc	Claude Lévesque Sweeney
	François, Brisson
	Mikaël, Tapp

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.079 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu de renouveler l'adhésion de la Ville de Chandler à la Fédération des Villages-relais du Québec pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 au coût de 1 812.00 \$, sans taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.080 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2015

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan « prenez une pause, dégagez votre esprit! » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

PAR CONSÉQUENT, je Louisette Langlois, maire de la Ville de Chandler, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 Semaine de la santé mentale dans la Ville de Chandler et invite les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisation et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.081 SIGNATAIRES - CONTRAT DE SERVICE RELATIF À L'ENTRETIEN DE LA PLAGE MUNICIPALE DE PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche, et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la ville le contrat de service relatif à l'entretien de la plage municipale de Pabos pour la période du 28 juin 2015 au 15 août 2015 à intervenir entre la ville de Chandler et monsieur Marcel Moreau, pour un coût total de 3 500 \$, sans taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.082 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – 15^E ÉDITION DU PROJET COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS)

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu d'accorder une subvention de 500 \$ à la 15^e édition de la Coopérative jeunesse de services (CJS) en échange de menus travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.083 VILLE DE CHANDLER - ACQUISITION DE TERRAIN-FABRIQUE DE LA PAROISSE STE-ADÉLAÏDE DE PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la VILLE DE CHANDLER, achète avec garantie légale, de LA FABRIQUE DE LA PAROISSE STE-ADÉLAÏDE DE PABOS, pour un montant d'un dollar (1.00\$), les immeubles ci-après décrits :

DÉSIGNATION (1)

Un immeuble sans adresse civique, situé dans la ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE NEUF CENT DEUX (5 591 902) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

DÉSIGNATION (2)

Un immeuble sans adresse civique, situé dans la Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (5 591 899) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le tout, avec clause dans le contrat d'achat que si un jour, la Ville de Chandler se départi de ces immeubles, elle devra l'offrir à titre gratuit à LA FABRIQUE DE LA PAROISSE STE-ADÉLAIDE DE PABOS, par priorité, si celle-ci existe toujours.

Il est également résolu que madame Louissette LANGLOIS et monsieur Roch GIROUX, respectivement maire et directeur général, soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous les documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet à la présente.

Il est également résolu que la présente résolution abroge la résolution numéro 130603.211

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.084 SIGNATAIRE – ÉTABLISSEMENT DES DROITS RÉELS DE SERVITUDE POUR DES LIGNES ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION – HYDRO QUÉBEC DISTRIBUTION

CONSIDÉRANT que la firme CIMA a été mandatée par Hydro-Québec pour faire l'ingénierie sur son réseau de distribution du secteur Newport à Chandler;

CONSIDÉRANT qu'un tronçon de la ligne de distribution électrique triphasée est présentement installé sur l'un des terrains appartenant à la ville de Chandler;

CONSIDÉRANT que selon le plan, le poteau (P35) sera relocalisé vers le poteau (P213) et deux ancrages lui seront installés tels qu'illustrés au plan et que ces travaux nécessiteront l'acquisition d'une servitude de la part d'Hydro-Québec;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche, et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la ville de Chandler le formulaire pour l'établissement des droits réels de servitude pour les lignes électriques et de télécommunication et le plan de servitudes de la nouvelle ligne MIC-228 phase 4.3, rue de la Pointe-au-Genièvre, Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.085 VENTE DE TERRAIN PARC INDUSTRIEL – USINE D'ASPHALTE LEBLANC INC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu

que :

La VILLE DE CHANDLER vend sans garantie légale, aux risques et périls de la compagnie USINE D'ASPHALTE LEBLANC INC., l'immeuble ci-après décrit, pour une considération 4 762.56 \$, plus les taxes applicables, à laquelle il faut ajouter une somme de 150 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage du terrain.

DÉSIGNATION

Un immeuble situé avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro 5 654 703 au Cadastre rénové du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140413.086 VENTE DE TERRAIN – PARC INDUSTRIEL – MONSIEUR MICHEL BOKWALA ET MADAME NATHALIE BUKASSA

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que :

La VILLE DE CHANDLER vend sans garantie légale, aux risques et périls de MONSIEUR MICHEL BOKWALA ET MADAME NATHALIE BUKASSA, l'immeuble ci-après décrit, pour une considération 3 004, 16 \$, plus les taxes applicables, à laquelle il faut ajouter une somme de 150 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage du terrain.

DÉSIGNATION

Un immeuble situé au 5, avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro 5 265 496 au Cadastre rénové du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150413.087 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gilles Daraïche propose la levée de l'assemblée à 20 h 26.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier